

# La Déclaration des Droits de l'Océan

Nous, les soussignés, affirmons notre engagement à favoriser une relation éthique avec l'Océan. Nous reconnaissons l'Océan comme un être dynamique et interconnecté ; une entité vivante, essentielle à la santé de la planète, au bien-être de toutes les espèces, et à la survie même de l'humanité.

Nous affirmons que :

L'Océan est bien plus qu'une ressource à exploiter ; il est la force vitale de la planète et la source de la vie.

L'humanité existe en tant que partie intégrante de la communauté terrestre et notre santé, ainsi que la réalisation des droits humains et économiques, sont indissociablement liés à la santé et à l'intégrité de l'Océan.

L'Océan possède une valeur intrinsèque, culturelle et spirituelle et mérite d'être protégé pour des raisons qui vont au-delà de son utilité, qu'elle soit économique ou autre.

La reconnaissance des droits inhérents de l'Océan et des devoirs correspondants pour les protéger est une approche visant à respecter et conserver la valeur intrinsèque de l'Océan, en complément de la diversité des systèmes de gouvernance indigènes, coutumiers et non-occidentaux qui guident les relations humaines avec l'Océan à travers le monde.

L'humanité a une responsabilité individuelle et collective de minimiser et prévenir les dommages aux écosystèmes marins et aux espèces.

Les droits des communautés côtières et indigènes, qui sont les gardiennes de l'Océan sur lequel elles dépendent pour leur bien-être culturel, spirituel et économique, doivent être respectés, protégés et valorisés.

En rejoignant le mouvement pour les Droits de l'Océan, les soussignés reconnaissent et soutiennent les principes fondamentaux et les actions nécessaires pour préserver la valeur intrinsèque de l'Océan et garantir une gouvernance éthique de l'Océan. Cela inclut :

- Promouvoir les efforts locaux, régionaux et internationaux pour reconnaître et respecter les droits inhérents et la valeur intrinsèque des écosystèmes marins et des espèces qui les habitent, en accord avec les cadres relationnels, spirituels et coutumiers.
- Encourager des pratiques équitables, systémiques et écologiquement durables qui protègent et préservent l'Océan contre la pollution et la destruction irréversibles, garantissant ainsi les droits des générations présentes et futures, humaines et non humaines.
- Agir en tant que gardiens de l'Océan en représentant la santé et les intérêts de l'Océan dans la prise de décisions, le développement des politiques et les conflits affectant sa santé.
- Soutenir le développement de systèmes de gouvernance inclusifs pour l'Océan, où les peuples indigènes, les communautés côtières, les groupes marginalisés et tous les citoyens de l'Océan peuvent être la voix de l'Océan.

- Promouvoir l'intégration des connaissances scientifiques, indigènes et communautaires, des innovations et des pratiques dans les décisions politiques et les actions qui protègent l'Océan, en garantissant l'approbation et la participation des détenteurs de connaissances, en prévenant la cooptation et en favorisant un partage équitable des bénéfices avec les communautés concernées.
- Tenir les États, les industries privées et les individus responsables de leurs actions nuisibles à l'Océan et plaider pour une justice réparatrice lorsque des dommages sont causés.
- Sensibiliser et éduquer les autres sur la relation interconnectée que l'humanité entretient avec l'Océan, son rôle crucial dans le maintien de la santé planétaire et les menaces auxquelles il fait face.
- Soutenir des actions pour endiguer la pollution, les émissions de gaz à effet de serre et la perte de biodiversité, restaurer les écosystèmes et respecter les limites planétaires afin de garantir un Océan sain et prospère.

Bien que les soussignés puissent contribuer à ces efforts de différentes manières, nous reconnaissons collectivement que ces principes définissent une relation éthique entre l'humain et l'Océan en pratique, et nous nous engageons à les promouvoir et à les soutenir dans le cadre d'un mouvement large et inclusif. Nous appelons les autres à se joindre à nous dans cette responsabilité partagée.

*La Déclaration a été finalisée grâce aux précieux retours des partenaires et soutiens du Mouvement, notamment : Nature's Rights, Wild Legal, Stichting Rechten van de Natuur, Island Conservation, Jacqueline Evans et la Fondation Gallifrey.*